

Nouvelles sahraouies

N° 200 | octobre 2026

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



S O M M A I R E

Quelques souvenirs 2-3

Brèves 4

Grève de la faim 5

Chronologie 7-10

Système de défense
marocain 6+11-13

Les femmes dans les camps 15

NUMÉRO 200 ! Des souvenirs et toujours un avenir incertain

COMITE SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

Maison des associations

Rue des Savoises 15 – Boîte 58, 1205 Genève

Email : contact@comitesuisse-sahraouis.org

CCP 12 - 6818 -7



Caravane Coup de coeur 1993.

Photo SP

On reconnaît, entre autres : Berthier Perregaux qui, en plus d'avoir présidé notre Comité jusqu'en 2024, a participé, avec un groupe de Genève, à de nombreuses actions en lien avec les droits de l'Homme et en soutien aux prisonniers

sahraouis et à leurs familles ; Jean-Claude Vautier qui a soutenu les Sahraouis dans les camps comme médecin mais a aussi rendu possible l'échange de lettres entre les prisonniers marocains (libérés depuis) et leurs familles ; Marie-Claire

et Emmanuel Martinoli qui ont aussi œuvré comme médecins dans les camps mais ont surtout créé l'AR-SO : Association pour un référendum au Sahara Occidental, collecté et diffusé de nombreuses informations précieuses !



Caravane Coup de coeur 1993.

Photo SP



Installations solaires dans les camps : Gille Boss (groupe vaudois) et ses équipes suisse et sahraouie.

Photo SP

Depuis 25 ans, l'ADER/S, Association pour le Développement des Energies renouvelables au Sahara a réalisé des installations solaires, formé des Sahraouis à la maintenance, procuré du matériel...

propose des cours (langues, informatique...) et des conférences dans les Maisons des Femmes, lieux d'accueil dans chaque wilaya. Le Comité suisse participe également à ce soutien, certes modeste, mais qui consiste à offrir une collation aux femmes qui se déplacent souvent le ventre vide.

FFS, Formation Femmes Sahraouies : dès 1993, un petit groupe de femmes de Neuchâtel soutient des femmes sahraouies. Quelques-unes sont venues se former dans nos centres pour handicapés puis, dès 1996, des duos suisses de personnes avec formations spécifiques sont allées faire des formations courtes avec des moyens simples et efficaces dans le domaine de la psychomotricité dans les centres pour handicapés.



Fatimatou et sa classe, Aousserd.

Photo SP

Aujourd'hui, grâce à notre groupe solidaire, nous aidons financièrement l'UNFS (Union Nationale des Femmes Sahraouies) qui propose



1994 le Président Abdelaziz à Genève en discussion avec Jean Ziegler qui n'a cessé de défendre la cause sahraouie.

Photo SP

BRÈVES

Nationalité espagnole pour les Sahraouis

Le 10 septembre 2026, le Congrès des députés espagnol a approuvé une proposition de loi visant à faciliter l'accès à la nationalité espagnole aux Sahraouis nés au Sahara occidental avant 1977 ainsi qu'à leurs descendants directs. Cette mesure permettrait de restituer aux Sahraouis des documents d'identité espagnols qu'ils détenaient autrefois.

Le Congrès des députés a adopté par 168 voix pour, 31 contre et 145 abstentions la proposition portée par Sumar, coalition de gauche membre du gouvernement de Pedro Sánchez. Les partenaires de la coalition gouvernementale ont soutenu le texte, tandis que le Parti populaire (PP), conservateur, et le parti catalan Junts se sont abstenus. Le parti d'extrême droite Vox a voté contre. Le texte doit encore achever son parcours parlementaire avant son entrée en vigueur. Le projet de loi sera examiné par le Sénat, où des amendements sont attendus avant de revenir devant la Chambre des députés pour son adoption définitive.

Le Front Polisario a accueilli cette nouvelle positivement mais a souligné que cela ne modifie en rien son objectif d'Indépendance du Sahara occidental. En effet, on sait que Pedro Sanchez a approuvé le plan marocain « pour le bien des Sahraouis » !

Soirée de solidarité

Jeudi 17 septembre, à Pôle Sud, Lausanne, a eu lieu une soirée organisée par l'association **Ensemble pour le peuple sahraoui** (diaspora sahraouie). Le public a pu découvrir par un film la chanteuse et militante sahraouie **Mariam Hassan**. Un débat a ensuite eu lieu en présence notamment de Madame **El Ghalia Djimi** et de Monsieur **Abdeslam Omar**, président de l'Association des familles de prisonniers et disparus sahraouis.

Jardins des disparus

Le samedi 19 septembre a eu lieu une rencontre organisée par le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui aux Jardins des disparus à Meyrin (GE). Une journée particulièrement émouvante, puisqu'elle était dédiée aux familles de prisonniers et de disparus sahraouis. Elle a eu lieu en présence, notamment, de **Madame Ghalia Djimi** et de **Monsieur Abdeslam Omar**, représentant de **l'AFAPREDESA**, l'association sahraouie qui accompagne les familles des prisonniers et des disparus.

La rencontre a également réuni des personnes engagées dans la défense de la mémoire des disparus, ainsi que de familles venues de différentes régions du monde, notamment des familles de disparus du Chili, d'Irak et d'Éthiopie.

Une journée de solidarité, de mémoire et surtout d'espoir pour



Abdeslam Omar président de l'AFAPREDESA.
Elghalia Djimi : qui représente la société civile sahraouie.
Tous deux participent à la session du conseil des Droits de l'Homme.
Moulay Bachir (au centre) président d'Ensemble pour le Peuple sahraoui (diaspora en Suisse). Photo SP

rappeler que, derrière chaque personne disparue, il y a une famille qui attend, parfois depuis des années, une réponse, une vérité sur ce qui est arrivé à son proche !

Nous espérons profondément que toutes ces familles puissent un jour obtenir des réponses. Leur douleur ne doit pas être oubliée. L'événement était organisé dans le cadre des 50 ans de la RASD et des 50 ans du Comité de soutien au peuple sahraoui.

Des prisonniers sahraouis à nouveau en grève de la faim

Le 23 septembre dernier, un groupe de 9 détenus de Gdeim Izik a entamé une grève de la faim dans les prisons marocaines. Une fois de plus, ils protestent contre leur détention arbitraire et contre le refus du Maroc de répondre à leurs revendications. Celles-ci concernent notamment la surpopulation carcérale, l'absence de fenêtres, la privation de lumière et d'aération, le chauffage insuffisant, le manque d'eau potable...

Parmi ces prisonniers, Naâma Asfari qui avait cessé sa grève de la faim en juillet suite à des engagements de l'administration pénitentiaire, engagements qui n'ont pas été tenus.

Rappelons que ces hommes, détenus depuis 15 ans, ont de nombreux soutiens à l'extérieur. Nous publions ici les actions menées par nos comités suisses.

Rappelons également que, à plusieurs reprises, l'ONU a condamné le Maroc après enquêtes de son Comité contre la torture.



Comité de rédaction

Omeima Abdeslham, Lucia Tramèr, Keltoum Irbah, Gilles Boss, Christiane Perregaux,
Françoise Buchet

Mise en page : Thierry Solignac, Impression Baillod Imprimeurs S.A Bevaix

LE PUISSANT SYSTÈME DE SURVEILLANCE MAROCAIN ET LA LUTTE POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Lettre ouverte au conseiller fédéral Cassis

Selon une enquête menée pendant plusieurs années et coordonnée par Forbidden Stories, une plateforme de l'association de journalistes «Freedom Voices Network», le Royaume du Maroc a mis au point un système de surveillance extrêmement puissant dans le but de contrôler et de réprimer la société civile, en particulier ses opposants, les journalistes, les responsables politiques et les défenseurs des droits de l'homme. C'est ce qu'a révélé le quotidien **Le Monde**, le 16 juillet dernier, dans un article intitulé «Les révélations d'un lanceur d'alerte sur l'arsenal sécuritaire du Maroc, des logiciels espions aux caméras dans les climatiseurs».¹

Nous savions déjà que le Royaume du Maroc, en collaboration avec Israël, avait utilisé et utilise encore aujourd'hui, des puissants moyens d'espionnage et de surveillance : qui ne se souvient pas du scandale «Pegasus» en 2021 ? Un système d'espionnage mondial extrêmement puissant, développé par l'entreprise israélienne NSO Group dont le siège se trouve à Tel-Aviv. Ce logiciel a permis d'espionner des chefs d'État, des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des opposants au régime de Mohammed VI. Le Royaume du Maroc a toujours nié avoir utilisé Pegasus. Cinq ans après le déclenchement

de ce scandale, Forbidden Stories a relancé l'enquête, en collaboration avec Amnesty International et 13 médias internationaux, grâce aux déclarations et aux informations fournies par un ancien employé des services secrets marocains. Cette enquête a révélé que le régime marocain pratique depuis longtemps une surveillance de masse, par exemple en installant des logiciels dans les cybercafés fréquentés par les victimes, en infectant des téléphones portables ou encore en plaçant des micros dans les appartements des personnes ciblées. Le logiciel Pegasus est utilisé par le régime marocain depuis 2017 ; des agents marocains sont formés en Israël, où la société NSO Group a son siège, ainsi qu'au Maroc, au siège de la filiale marocaine d'une société basée aux Émirats arabes unis et connue sous le nom d'Alpad, aujourd'hui détenue par le gouvernement des Émirats. Le triangle Israël-Maroc-Émirats Arabes Unis peut paraître surprenant, mais dans un monde où les affaires se font avec tout le monde, sans aucun scrupule, l'axe Tel-Aviv-Rabat-Dubaï semble bien établi.²

L'enquête a révélé que même des défenseurs sahraouis des droits humains ont été placés sous surveillance, puis incarcérés et torturés. Le droit à la liberté d'expression n'a

jamais été respecté au Royaume du Maroc. Rappelons-nous le démantèlement du camp de Gdeim Izik, situé au Sahara occidental, au sud de la ville de Laâyoune. En 2010, 20 000 Sahraouis s'y étaient installés temporairement, dans le cadre d'une mobilisation visant à protester contre les discriminations dont les Sahraouis étaient victimes de la part du gouvernement marocain. Le 8 novembre, les forces de sécurité marocaines ont évacué le camp par la force ; des affrontements meurtriers ont éclaté – 13 militants sahraouis ont été tués – à l'intérieur du camp et dans la ville de Laâyoune, 25 défenseurs sahraouis des droits de l'homme ont été capturés et emprisonnés dans des prisons marocaines, puis, à l'issue de procès inéquitables, condamnés à plus de 10 ans de prison.

Naama Asfari, militant politique, fait partie des détenus du groupe de Gdeim Izik ; il a été condamné à 30 ans de prison, sans aucune preuve juridiquement valable, sur la seule base d'aveux extorqués sous la torture. Naama est incarcéré depuis plus de quinze ans à la prison marocaine de Kénitra. Sa condamnation liée aux événements de Gdeim Izik a été contestée à plusieurs reprises par les mécanismes des Nations unies chargés des droits de l'homme.³

1. www.lemonde.fr / les révélations d'un lanceur d'alerte sur l'arsenal sécuritaire du Maroc, des logiciels espions aux caméras dans les climatiseurs.

2. forbiddenstories.org

3. En 2014, le Comité des Nations unies contre la torture (Communication n° 606/2014) a estimé que le Maroc avait violé plusieurs dispositions de la Convention contre la torture. En 2023, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (Avis n° 23/2023) a déclaré sa détention arbitraire et a demandé sa libération immédiate ainsi qu'une réparation effective.

Nota bene

Suite en page 13,
après la chronologie
(détachable)



Comité suisse de soutien
au peuple sahraoui

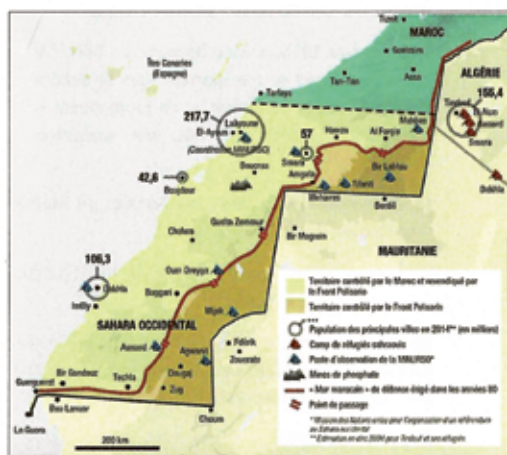
contact@comitesuisse-sahraouis.org

Le Sahara Occidental et les Sahraouis

La dernière colonie en Afrique

Le Sahara occidental, situé au nord-ouest de l'Afrique entre Maroc et Mauritanie, se définit d'abord par ses frontières héritées du colonialisme: elles furent tracées à la fin du XIXe siècle au Congrès de Berlin, et par une série de conventions signées entre l'Espagne et la France. Il se définit surtout par son unité sociale, culturelle, linguistique, celle d'une société bédouine pastorale qui s'est développée dans un écosystème désertique.

Le Sahara occidental reste colonie espagnole jusqu'en février 1976, moment où les deux pays voisins, le Maroc et la Mauritanie, l'occupent



militairement après avoir signé un accord avec l'Espagne. Alors que la Mauritanie est rapidement sortie du conflit (1979), l'occupation du Sahara occidental par le Maroc, qui prétend avoir récupéré ce territoire au nom de l'histoire, dure toujours et représente pour le royaume un sujet politique central, tant au niveau intérieur qu'extérieur.

La décolonisation ratée, l'occupation, l'exil d'une partie de la population et la guerre de résistance ont dispersé les Sahraouis sur deux espaces :

- Le Sahara occidental proprement dit est divisé en deux parties séparées par un « mur » de sable longé de champs de mines, construit par le Maroc à partir de 1982. Ce mur tranche le Sahara du Nord au Sud : à l'Ouest, le long de la côte atlantique, la partie occupée par les Marocains où se trouvent les ressources et les villes, dans lesquelles la population d'origine sahraouie est devenue minoritaire ; à l'Est, la partie libérée par les Sahraouis, longtemps vide et qui peu à peu se repeuple et reprend l'activité pastorale. L'ensemble a une superficie de 266 000 km².
- Dans le Sud-Ouest de l'Algérie, sur la hamada de Tindouf, la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) est un **État en exil** dont la population réfugiée avait fui les bombardements marocains en 1975. Cette population se répartit dans des camps sur une superficie de quelque 5 000 km². La population sahraouie dans son ensemble est évaluée à 500 000 personnes.

Conflit du Sahara occidental : Chronologie d'une lutte

1884, la Conférence de Berlin procède au partage de l'Afrique. L'Espagne se réserve le Rio de Oro tout proche des Îles Canaries, mais ne l'occupera vraiment qu'après 1934.

De 1963 à 1975, les Nations Unies inscrivent régulièrement, dans leurs résolutions, le Sahara espagnol comme territoire à décoloniser.

20 mai 1973, création du Front Polisario et décision de la lutte armée contre l'Espagne.

6 novembre 1975, « Marche verte » : 300 000 civils marocains se transportent vers le Sahara espagnol « pour le libérer », ce mouvement « populaire » cache en fait une opération militaire.



14 novembre 1975, avec les accords de Madrid, l'Espagne cède sa colonie au Maroc et à la Mauritanie, sans consultation des habitants.

27 février 1976, proclamation de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), le jour même où l'Espagne quitte sa colonie.

De 1976 à 1991, date d'un cessez-le feu entre le Front Polisario et le Maroc, l'APLS (Armée Populaire de Libération Sahraouie) mène une guerre pour libérer son territoire des occupations mauritanienne (traité de paix avec la Mauritanie en 1979) et marocaine.

À partir de 1982, le Maroc choisit une nouvelle stratégie pour mieux résister à l'APLS, très offensive sur le terrain. Il construit progressivement un mur de défense qui lui permet de regagner une partie des territoires libérés par l'APLS. Ce mur terminé mesure 2700 km du nord au sud.

En 1984, reconnue par la majorité des États africains, la RASD est admise à l'OUA et y siège à part entière. Le Maroc quitte alors l'organisation régionale.

En 1988, le Conseil de sécurité de l'ONU s'engage davantage ; il fait adopter un Plan de paix par les deux parties, le Maroc et le Front Polisario, ainsi que le principe d'un cessez-le feu, mais sans retenir le préalable de négociations directes, comme le prévoyait le précédent plan proposé par l'OUA en 1983 (Résolution AHG 104)

1991, mise en place du Plan de paix, cessez-le-feu en septembre et installation de la mission de paix, la MINURSO (Mission des Nations Unies pour l'Organisation d'un Référendum au Sahara occidental).

1999, mort de Hassan II et limogeage de son ministre des « Basses œuvres », Driss Basri. Les Sahraouis manifestent publiquement leur hostilité au Maroc et réclament un référendum.

De 1991 à 2004, le Maroc s'emploie à empêcher tout nouveau scrutin, trouvant chez les secrétaires généraux de l'ONU, successifs, tantôt de la complaisance, tantôt une volonté d'aboutir qui reste malgré tout sans succès.

En 2004, Mohammed VI abandonne le recours au référendum, reniant ainsi les engagements internationaux pris par son pays. L'ONU maintient toutefois son agenda, et, en réaction à ce coup de force, l'Afrique du Sud reconnaît la RASD.

En 2005 à nouveau, les Sahraouis des principales villes du Sahara descendent dans la rue, se révoltant contre l'occupation. Des associations se structurent en dépit de leur interdiction et réduisent l'isolement de chaque Sahraoui face à l'administration et la police marocaine.

C'est surtout en octobre 2010 qu'apparaît un mouvement massif, regroupant près de 50 % de la population sahraouie d'El Aïoun : les civils sortent de la ville et installent pendant un mois un camp de la liberté et de la protestation. Démantelé le 8 novembre de manière brutale, le camp de Gdeim Izik constitue un événement fondateur dans l'histoire sahraouie depuis 1976, qui alimente désormais toute la résistance au Sahara occupé.

Depuis 2009, un nouvel envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross, ancien ambassadeur américain, s'est employé à relancer le plan de paix, les négociations entre les parties tout en respectant scrupuleusement les droits des Sahraouis. La résistance publique au Sahara change aussi la donne, ce qui est en jeu désormais c'est l'élargissement du mandat de la MINURSO pour donner à cette mission de paix les moyens de surveillance du respect des droits de l'homme au Sahara occupé.

2015, Le Front Polisario adhère aux Conventions de Genève relatives à la Protection des victimes des conflits armés internationaux.

Quelles perspectives aujourd'hui pour le Front Polisario, les associations sahraouies présentes au Sahara occidental et pour les associations et pays qui les soutiennent au plan international ?

En 1988 puis 1991, le Front Polisario a choisi la solution politique et a fait confiance aux Nations Unies pour mettre en place un référendum d'autodétermination, plutôt que de poursuivre la guerre. En dépit de l'impuissance de l'ONU à tenir son engagement, il maintient sa confiance dans l'institution internationale pour imposer au Maroc ce scrutin. La part prise depuis une dizaine d'années par les militants sahraouis des territoires occupés du Sahara est de plus en plus importante et donne au Front Polisario une plus grande capacité de négociation, tout en renouvelant sa légitimité. Désormais, la réalité de l'occupation marocaine est mieux connue, et la détermination à la refuser de la part de la majorité des Sahraouis, des jeunes en particulier, est très convaincante. L'attachement sans faiblesse des Sahraouis aux valeurs d'une lutte d'indépendance ne sombrant jamais dans le terrorisme, attachant un prix à chaque vie humaine, depuis 1976, a permis qu'ils soient fermement soutenus par de nombreuses associations solidaires et par des États, comme l'Algérie et de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique latine.

Dès 2020, les Sahraouis à bout de patience et suite à la provocation du Maroc et sa rupture du cessez le feu, reprennent les armes.

Parallèlement les Sahraouis présents aux commissions des droits de l'homme de l'ONU à Genève poursuivent leurs efforts pour une solution juste et équitable essentiellement pour un référendum d'autodétermination.

Les Camps de réfugiés

Depuis 50 ans : environ 170.000 personnes vivent dans le désert, dans la région de Tindouf (sud ouest de l'Algérie) Les Sahraouis ont créé six grands camps, se sont donné des structures politiques : un gouvernement en exil gère tous les aspects de la vie pratique, ils ont créé des écoles, des dispensaires, des hôpitaux, des ateliers, des jardins potagers... grâce à la solidarité et à l'aide internationale. (nourriture, eau potable, santé, éducation...)

Dans ce désert inhospitalier, les conditions de vie sont très dures : chaleurs extrêmes en été, poussière et vents de sable, pas de ressources sur place, peu de places de travail.



*Le camp de
Smara*

Les Territoires occupés par le Maroc

Le mur de sable de 2700 km créé par le Maroc divise la Sahara Occidental en deux :

à l'Ouest dans la partie la plus dotée en ressources (Phosphates , pêche...)le territoire est occupé par le Maroc, les Sahraouis y sont en minorité et l'occupant pille allègrement les ressources.

Aujourd'hui, la situation géopolitique n'est pas en faveur de la résolution équitable du conflit. Le royaume du Maroc tente à tout prix d'imposer son plan d'autonomie pour que le Sahara Occidental ne soit qu'une province marocaine. Toutefois les Sahraouis tiennent toujours à voter sur une solution d'indépendance, ils ne cèdent pas au terrorisme et continuent leurs efforts diplomatiques pour la tenue d'un référendum d'autodétermination conforme au droit international.

La solidarité en Suisse

Le Comité Suisse de Soutien au Peuple Sahraoui

S'engage pour la cause sahraouie depuis 50 ans

Information par la revue

«Les Nouvelles Sahraouies» 4 x/an

Soutien à la délégation sahraouie auprès de l'ONU à Genève

Aide humanitaire dans les camps de réfugiés :

- Soutien à Energie solaire (ADER/S)

<https://adersahara.org/>

- Formation de femmes (FFS)

- Soutien à des centres sanitaires et à des centres pour handicapés

Soutien aux familles des prisonnier(e)s politiques dans les zones occupées.



Formation sur l'énergie solaire par l'ADER/S

Le SUKS comité de soutien suisse alémanique

<https://suks.ch/>

Soutien depuis 50 ans,

Aide humanitaire dans les camps, Centres de jeunes,

Projet de Microcrédit pour des jeunes femmes,

Projets de formation et développement informatique,

Informations par la revue Sahara-Info

Pour nous soutenir : CCP N° 12-6818-7

contact@comitesuisse-sahraouis.org



**Comité suisse de soutien
au peuple sahraoui**
contact@comitesuisse-sahraouis.org

Schweizerisches Unterstützungskomitee für die Sahraouis
Postfach · 3001 Bern · www.suks.ch



LETTRE OUVERTE

Recommandé

Monsieur le Conseiller fédéral Ignazio Cassis
Chef du Département Fédéral
des Affaires Étrangères (DFAE)
Bundeshaus West
3003 Berne

Berne et Genève, 20 juillet 2026

Appel urgent pour la protection de la vie de Naâma Asfari, défenseur sahraoui des droits humains

Monsieur le Conseiller fédéral

Le SUKS / Schweizerisches Unterstützungskomitee für die Sahraouis (Berne) et le Comité suisse de Soutien au Peuple Sahraoui (Genève) suivent avec la plus grande inquiétude la détérioration dramatique de l'état de santé du défenseur des droits humains et prisonnier politique sahraoui Naâma Asfari, qui mène une grève de la faim illimitée depuis le 8 juin 2026 à la prison centrale de Kénitra (Maroc).

Après plus de 40 jours de grève de la faim, M. Asfari se trouve, selon nos informations, dans un état critique. Il a perdu beaucoup de poids, et ni sa famille ni ses avocats n'ont plus aucun contact avec lui depuis plusieurs jours. À ce jour, aucune information officielle n'a été communiquée concernant son état de santé. Cette coupure de tout contact suscite de vives inquiétudes quant à sa vie et à son intégrité physique.

M. Asfari est incarcéré au Maroc depuis plus de quinze ans. Il a été arrêté en 2010 à la suite du camp de protestation pacifique de Gdeim Izik (Sahara occidental occupé), puis condamné à 30 ans de prison, sans preuves juridiquement valables, sur la seule base d'aveux dont il est prouvé qu'ils ont été obtenus sous la torture.

Sa condamnation liée aux événements de Gdeim Izik a été à plusieurs reprises contestée et critiquée par les mécanismes des Nations unies chargés de la défense des droits de l'homme.

- En 2014, le Comité des Nations Unies contre la Torture (communication n° 606/2014) a constaté que le Maroc avait enfreint plusieurs dispositions de la Convention contre la torture.
- En 2023, le Groupe de travail des Nations Unies sur la Détention arbitraire (avis n° 23/2023) a déclaré que sa détention était arbitraire et a exigé sa libération immédiate ainsi qu'une réparation effective.

À ce jour, aucune de ces recommandations n'a été mise en œuvre.



**Comité suisse de soutien
au peuple sahraoui**
contact@comitesuisse-sahraouis.org

Schweizerisches Unterstützungskomitee für die Sahraouis
Postfach · 3001 Bern · www.suks.ch



Compte tenu du danger imminent qui pèse sur la vie de Naâma Asfari, nos organisations lancent un appel à vous, en votre qualité de responsable de la politique étrangère suisse et vous prient instamment

- d'intervenir avec fermeté auprès des autorités marocaines pour garantir la protection de la vie et de l'intégrité physique de Naâma Asfari ;
- d'exiger qu'il ait immédiatement accès à des soins médicaux indépendants et adaptés ;
- d'œuvrer pour que le contact avec sa famille et ses représentants légaux soit rétabli sans délai ;
- d'exiger la mise en œuvre des recommandations du Comité des Nations unies contre la torture ainsi que de l'avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire ;
- de soutenir les efforts déployés par le Haut-Commissaire des Nations unies aux Droits humains, les procédures spéciales du Conseil des Droits de l'homme ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge pour protéger la vie de Naâma Asfari.

En tant qu'État dépositaire des Conventions de Genève, pays hôte des Nations Unies et de nombreuses organisations internationales, et grâce à sa tradition humanitaire, la Suisse jouit d'une grande renommée dans le monde entier.

Nous sommes convaincus que la Suisse peut mettre à profit son influence diplomatique pour contribuer au respect des droits de l'homme et à la mise en œuvre des décisions des Nations Unies.

Nous lançons un appel pressant à vous de mettre en œuvre tous les moyens diplomatiques dont vous disposez pour éviter une tragédie humanitaire. Chaque jour supplémentaire de grève de la faim augmente le risque de séquelles irréversibles pour la santé de M. Asfari, voire de décès.

Il faut protéger la vie de Naâma Asfari.

Les violations des droits de l'homme constatées par les Nations unies ne doivent pas rester sans conséquences.

Veuillez recevoir nos salutations les plus respectueuses

Pour le SUKS / Schweiz. Unterstützungskomitee für die Sahraouis, Bern

Elisabeth Bäschlin, présidente

Pour le Comité de soutien au Peuple Sahraoui, Genève

Lucia Tramèr, Co-présidente

Copie (par Mail) :

Groupe parlementaire Suisse – Sahara Occidental, Co-présidents Christine Badertscher / Fabian Molina

Après plus de 40 jours de grève de la faim, entamée le 8 juin dernier, M. Asfari se trouvait dans un état de santé critique; sa famille, tout comme ses avocats, n'avaient plus eu de contacts avec lui depuis un certain temps.

Compte tenu de cette situation mettant gravement en danger la vie du militant sahraoui, les Comités suisses de soutien au peuple sahraoui (Genève et Berne) avaient adressé une lettre ouverte au directeur du Département fédéral des affaires étrangères, M. Ignazio Cassis.

La Suisse jouissant d'une excellente réputation dans le monde entier en tant que pays dépositaire

des Conventions de Genève, pays hôte des Nations Unies et de nombreuses organisations internationales, la demande d'intervention visant à contribuer au respect des droits humains et à la mise en œuvre des décisions des Nations Unies s'était imposée comme une conséquence logique.

Nous avons appris aujourd'hui avec une grande satisfaction que Naama a annoncé la suspension de sa grève de la faim à la suite de la décision de l'administration de la prison de Kénitra d'entamer un dialogue concernant ses revendications humanitaires et juridiques.

La mobilisation de la société civile au niveau international en faveur

de Naama Asfari a contribué à inciter les autorités marocaines à ouvrir le dialogue. Nous verrons si ses demandes, en particulier celle relative à la mise en œuvre des décisions du groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, qui exige la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis, seront satisfaites.

Locarno, le 28 Juillet 2026

Lucia Tramèr
Co-présidente Comité Suisse
Romand de Soutien
au Peuple Sahraoui



Le puissant système de surveillance marocain (suite)

La lettre ouverte envoyée à M. Cassis au mois de juillet dernier par le Comité Suisse de Soutien au Peuple Saharaoui et le SUKS a obtenu une réponse de la part du Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE) dans laquelle le responsable de la section Moyen-Orient et Afrique du Nord nous a assuré que, suite à notre lettre, la Suisse avait suivi avec attention la condition de santé de M. Asfari. De plus, sur le plan des relations bilatérales, la Suisse avait appelé le Royaume du Maroc à respecter les normes relatives au droit international. Le respect des droits humains, affirme le fonctionnaire suisse, représente une priorité de la politique extérieure de la Suisse. Pour cette raison, dans le cadre de rencontres multilatérales,

la Suisse discute avec le Maroc des questions des droits humains. Également, en 2022, lors de l'examen périodique du Maroc, dans le contexte du Conseil des Droits de l'Homme, la Suisse avait demandé d'améliorer les conditions de détentions et de permettre à tous les prisonniers l'accès aux soins médicaux.

Dans des échanges successifs avec ledit haut fonctionnaire, nous lui avons signalé que le Comité de l'ONU contre la torture (CAT) avait encore récemment dénoncé plusieurs violations de la Convention contre la torture de la part du Maroc. Pour les Comités suisses, il est primordial que le respect des droits humains soit une priorité de la politique étrangère suisse. En consé-

quence, le fait que les violations des droits humains soient ignorées dans les relations politiques et économiques, est inacceptable.

Nous venons d'apprendre que Naama Asfari et d'autres prisonniers politiques sahraouis ont repris la grève de la faim. La Ligue des prisonniers politiques sahraoui (LPPS) et l'Association des familles des prisonniers et des disparus Saharaoui (AFAPRADESA) ont appelé le CICR à intervenir auprès des instituts pénitenciers marocains, afin de vérifier les conditions de détention et l'état de santé des prisonniers.

Genève, le 30 septembre 2026

Lucia Tramèr



Prison de Kénitra

- 1 - Naâma ASFARI
- 2 - Hassan DAH
- 3 - Ahmed SBAI
- 4 - Abdelahii LEKHFAWNI
- 5 - Mohamed El Bachir BOUNATGUIZA
- 6 - El Houssain EZZAOUI



Prison de Tiflet 2

- 7 - Mohamed Lamin HADDI
- 8 - Sidi Abdullah ABHAH DAH
- 9 - Bachir KHADDA



Prison de El Aaiun

- 27 - El Uali AAINA



Prison de Casablanca

- 10 - Mohamed TAHLIL



Prison d'Ait Melloul

- 11 - Brahim ISMAILI
- 12 - Mohamed BANI
- 13 - Sidi Ahmed LEMJAYED
- 14 - Mohamed BOURIAL
- 15 - Hematu LAKEWAIRI



Prison de SAFI

- 16 - Salek LAASAIRI
- 17 - El Houssain AMAADOUR
- 18 - KHATRI DADDA



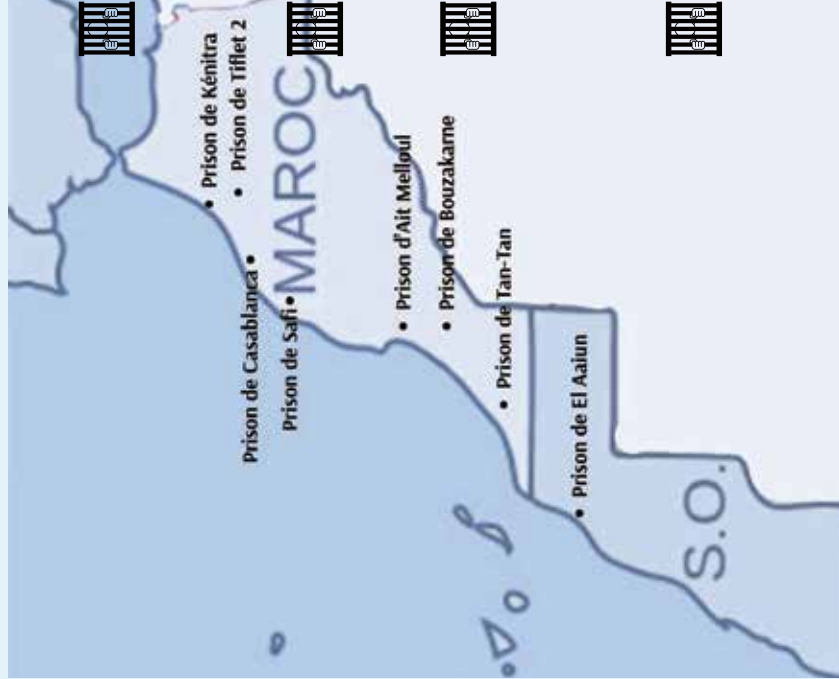
Prison de BOUZAKARNE

- 19 - Abdallahi TOUBALI
- 20 - Mohamed Khouna BABAIT
- 21 - Cheikh BANGA
- 22 - Omar ALAIZ ZARGOU
- 23 - El Bachir BOUALBA
- 24 - Brahim FORTAT



Prison de Tan-Tan

- 25 - Abdeljalil LAAROUSSI
- 26 - Mohamed Mbarek LEFKIR



LA FORCE DES FEMMES SAHRAOUIES

Lors de ma visite dans les camps de réfugiés en février dernier, j'ai pu constater combien la société continue, malgré toutes les difficultés, à s'organiser !

Ce qui m'a le plus touchée, c'est la présence des femmes. Elles sont partout : dans les rues, autour des tentes, dans les écoles, les structures de santé, les espaces communautaires. Elles travaillent, organisent, enseignent, prennent soin des enfants, des familles et des espaces de vie.

Ces femmes ne parlent pas toujours de résistance : elles vivent la résistance au quotidien !

Elles ont contribué, génération après génération, à maintenir vivante une société déracinée, mais qui refuse de perdre son identité.

Elles transmettent la mémoire, la culture, la langue et l'espoir. Derrière les statistiques sur les réfugiés, il y a des mères, des filles, des grand-mères, des enseignantes, des travailleuses et des femmes qui continuent simplement à vivre, malgré la longue attente.

Et en plus de leurs nombreuses tâches quotidiennes, j'ai découvert que chaque semaine, dans chaque daïra, ces femmes se mobilisent pour nettoyer : elles ramassent les bouteilles, les sacs plastiques et autres

déchets ! Car oui, elles tiennent aussi à prendre soin de leur environnement.

On peut éloigner un peuple de sa terre. Mais on ne peut pas facilement lui enlever ce qu'il porte dans son cœur : sa mémoire, sa culture, sa dignité et son espoir.

C'est cette force que j'ai rencontrée. Et c'est cette voix des femmes sahraouies que nous devons faire entendre : une voix humaine, une voix de dignité, de courage et d'espoir.

Omeima Abdeslam





**Au moment de l'impression de ce numéro 200
se déroule à New York la 4^e commission de l'Assemblée
générale du Conseil de sécurité.**

**Nous en parlerons dans notre numéro de décembre
mais nous espérons, chères lectrices,
chers lecteurs, que nous et vous pourrons lire
dans la presse quelques nouvelles relatives
au dossier sahraoui et qu'une percée positive aura eu lieu !**

CONTACTS

Suisse Romande : contact@comitesuisse-sahraouis.org

Comité Suisse de Soutien au Peuple Sahraoui

Maison des associations

Rue des Savoises 15 – Boîte 58, 1205 Genève

Suisse alémanique : info@suks.ch

Schweizerisches Unterstützungskomitee für die Sahrauis,

Postfach 8205, 3001 Bern